

1. Record Nr.	UNINA9910796294103321
Autore	Coppens Pierre <1920->
Titolo	Tous les frais professionnels en 100 questions : conditions generales de deduction - frais deductibles - depenses non admises. // Pierre-Francois Coppens
Pubbl/distr/stampa	Bruxelles : , : Larcier, , [2015] ©2015
ISBN	2-8044-8258-8
Descrizione fisica	1 online resource (729 p.)
Collana	Cahiers de fiscalite pratique
Disciplina	658.4
Soggetti	Expense accounts
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Includes index.
Nota di contenuto	Couverture; Titre; Copyright; Collection; Introduction; Table des questions; Chapitre 1. Les principes generaux de deduction; Question 1. Quelles sont les conditions legales de deduction des frais professionnels ?; Question 2. Qu'est-ce qu'une dette certaine et liquide ?; Question 3. Comment comprendre la condition de deduction : « pour conserver et acquerir des revenus » ?; Question 4. Le fisc peut-il controler l'opportunit� d'une depense consentie par un contribuable ?; Question 5. Pourquoi l'administration fiscale exige-t-elle aujourd'hui qu'une charge ait un lien avec l'objet social ? Question 6. L'administration peut-elle rejeter des frais deraisonnables ? Question 7. Peut-on conclure un accord avec l'administration fiscale au sujet de frais professionnels ?; Question 8. L'administration peut-elle remettre en cause un accord passe avec un contribuable sur des frais professionnels (les principes de bonne administration) ?; Question 9. Quels sont les principes et les montants applicables au forfait legal (frais professionnels forfaitaires) ?; Question 10. Quels sont les frais professionnels deductibles et les frais professionnels rejetes ou soumis a une limitation ? Chapitre 2. Les frais professionnels deductibles ou dont la deduction est soumise a certaines conditions Question 11. Quels sont les frais deductibles relatifs a un bien immobilier utilise en partie a des fins professionnelles ?; Question 12. Comment determine-t-on la quotite

professionnelle d'une habitation ?; Question 13. Peut-on deduire un loyer d'une residence secondaire proche de son lieu de travail ?; Question 14. Quelles sont les conditions a la deduction d'interets d'emprunts ?; Question 15. A quelles conditions sont deductibles les frais de personnel ?
Question 16. Comment comprendre la regle des 80 % applicable aux cotisations de pension et a l'octroi de pensions extra-legales ?
Question 17. Quels sont les revenus qui necessitent l'etablissement de fiches 281.50 ?; Question 18. Qu'est-ce que la cotisation distincte sur depenses non justifiees ?; Question 19. Que faut-il entendre par frais propres a l'employeur (ou a la societe) ?; Question 20. Quels sont les principaux frais propres a l'employeur ?; Question 21. Quelles sont les regles fiscales applicables aux remunerations de dirigeants d'entreprise ?
Question 22. Comment eviter la requalification d'un loyer paye par une societe en une remuneration de dirigeant d'entreprise ?
Question 23. A quelles conditions un dirigeant peut-il prendre en charge les pertes de sa societe ?; Question 24. A quelles conditions un dirigeant peut-il deduire les interets pour acquerir les actions de sa societe ?; Question 25. Quelles sont les regles a suivre pour assurer la deduction des management fees ?; Question 26. Quels sont les grands principes et les methodes d'amortissement en droit fiscal belge ?
Question 27. Quelles sont les regles particulieres relatives aux amortissements sur immeuble ?

Sommario/riassunto

Premiere des optimisations fiscales, la deduction des frais professionnels meritait qu'un livre y soit entierement consacre. L'auteur s'est donc attele a traiter, sous la forme originale et didactique de « questions-reponses », la thematique des conditions generales de deduction des frais professionnels, celle des depenses deductibles mais aussi celle des charges dont la deduction est partiellement ou integralement rejete. Plus de 300 frais, charges ou depenses non admises sont ainsi etudies dans l'ouvrage. Pour n'en citer que quelques-uns, l'auteur aborde : la question des charges immobilier
